

Domaine : Développement durable et environnement

Objectif stratégique : Être une commune durable, où il fait bon vivre, dans un cadre agréable, propre et bien organisé

Objectif opérationnel 3 : Assurer la propreté de notre commune et lui conserver son attrait

Indicateur(s) de résultats : Augmentation de la propreté le long des routes (satisfaction / déchets ramassés chaque année), et implication des citoyens dans le maintien de la qualité de leur cadre de vie (cf. : dernier point).

Priorité : 1

**Responsables (Mandataires) :** Nicolas Stilmant (bourgmestre - environnement) / Éric Strépenne (Échevin des travaux) / Jean-Philippe Georges (Échevin de la communication)

**Responsable administratif :** Fernand Lafalze, secrétaire communal / José Thilmany (environnement) / Philippe Dewez (travaux) / Carine Stas (communication)

**Service gestionnaire :** Conseiller en environnement / Service des travaux

**Partenaires :** Parc Naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier

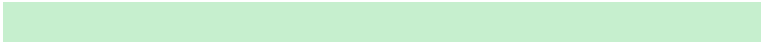
**Financement / budget :**

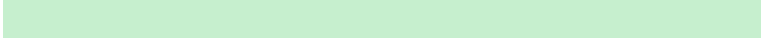
**Actions à mener :**

1. Organiser le ramassage régulier le long des routes par des ouvriers de la commune.
2. Organiser l'action « commune propre » et sensibiliser les associations via la création d'un label "village propre".
3. Installation de filets pour recueillir les cannettes et autres déchets lancés le long des routes.
4. Appliquer des sanctions administratives communales en matière d'incivilités environnementales.

**Service(s) gestionnaire(s) :** Service des travaux  
Conseiller en environnement  
Parc naturel  
Sécurité

**Commentaires :**

<b>Action n° : 1</b>	Organiser le ramassage régulier le long des routes par des ouvriers de la commune.	<b>Service :</b> Service des travaux <b>Agent traitant :</b> Philippe Dewez
<b>Partenaires :</b>	Eric Strépenne (Échevin des travaux)	<b>Échéance :</b> En cours de législature.
<b>Budget estimé :</b>	/	
<b>Mode de financement :</b>	/	
<b>Indicateur d'avancement :</b>	Premier objectif réalisé.	<b>Indice de santé :</b> 
<b>Plan de travail :</b>	Première campagne de ramassage au printemps 2013. (Réalisé) Planifier les campagnes de ramassage en fonction des moments critiques dans l'année. Evaluer l'impact des mesures via une enquête de satisfaction (mi-législature).	
<b>Commentaires :</b>		

<b>Action n° : 2</b>	Organiser l'action « commune propre » et sensibiliser les associations via la création d'un label "village propre".	<b>Service :</b> Conseiller en environnement <b>Agent traitant :</b> José Thilmany / Carine Stas
<b>Partenaires :</b>	Nicolas Stilmant (bourgmestre - environnement)	<b>Échéance :</b> En cours de législature. Avoir 10 villages labellisés à la fin de la législature.
<b>Budget estimé :</b>	5000 euros par an	
<b>Mode de financement :</b>	/	
<b>Indicateur d'avancement :</b>	Premier objectif réalisé.	<b>Indice de santé :</b> 
<b>Plan de travail :</b>	Organiser l'action « commune propre » au printemps 2013. Communiquer et mettre en valeur les participants (via le bulletin et le site communal). (Réalisé et à renouveler) Assurer la pérennité de l'action par un soutien communal (cf. : action n° 1) Via le bulletin communal, via des journées thématiques, via la CCE, organiser une campagne de sensibilisation à la propreté de nos villages. Créer un label "village propre" accompagné d'un subside aux associations s'impliquant dans le maintien de la qualité de leur cadre de vie (ramassage des déchets, embellissement du village).	
<b>Commentaires :</b>	En attente du budget pour le label "village propre". Les budgets ont limité pour l'instant la possibilité d'instaurer ce label. Les autres actions sont maintenues et fonctionnent correctement.	

Installation de filets pour recueillir les cannettes et autres déchets lancés le long des routes.		<b>Service :</b>	Parc naturel
<b>Action n° : 3</b>		<b>Agent traitant :</b>	Parc naturel
		<b>Échéance :</b>	Pour le printemps 2014.
<b>Partenaires :</b>	Eric Strépenne (Échevin des travaux) / José Thilmany		
<b>Budget estimé :</b>	/		
<b>Mode de financement :</b>	Subside		
<b>Indicateur d'avancement :</b>		<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Sur proposition du parc, adoption d'une demande de subside en collège. Evaluation en cours d'application du dispositif et à mi-législature (nombre de cannettes dans les filets, diminution des cannettes récoltées à d'autres endroits). Envisager d'étendre le procédé.		
<b>Commentaires :</b>	En attente de la réponse du ministre de tutelle. Réponse négative pour les filets. Un dispositif de ramassage pour les rivières a été acquis. Le projet peut être pensé via d'autres appels qui verraient le jour.		

Appliquer des sanctions administratives communales en matière d'incivilités environnementales.		<b>Service :</b>	Sécurité / collège de la zone de police
<b>Action n° : 4</b>		<b>Agent traitant :</b>	Bourgmestres de la zone
		<b>Échéance :</b>	En cours de législature.
<b>Partenaires :</b>	Nicolas Stilmant (bourgmestre)		
<b>Budget estimé :</b>	/		
<b>Mode de financement :</b>	/		
<b>Indicateur d'avancement :</b>		<b>Indice de santé :</b>	
<b>Plan de travail :</b>	Inviter l'agent sanctionnateur et la médiatrice pour faire le point sur les infractions en la matière. (Aout 2013) Informers les citoyens via le bulletin communal (commencé en décembre 2013) et privilégier, dans un premier temps, la sensibilisation.		
<b>Commentaires :</b>	Les actions de ramassage ne peuvent être réellement efficace que s'il y a une responsabilisation des citoyens, également, et des sanctions en cas de comportements irrespectueux. Travail efficace et d'investigation de l'agent constatateur.		